



# OPÉRATION collecte de pneus

POUR LES PARTICULIERS

DÉPOSEZ GRATUITEMENT  
DANS CES DÉCHÈTERIES  
**VOS PNEUS DÉJANTÉS**

Véhicules légers (dont camionnette, 4x4),  
2 roues (motos, scooters, trials,  
cross, enduros...)

## PNEUS INTERDITS

Apports de professionnels (toutes activités),  
poids lourds, génie civil, agricoles, issus de  
l'ensilage, souillés (huile, terre, boue...)

## GARAGISTES ET PROFESSIONNELS DU PNEU

Doivent accepter (sans obligation d'achat)  
8 pneus usagés max. par an et par foyer

AMBAZAC  
BOSMIE-L'AIGUILLE  
CHÂLUS  
EYMOUTIERS  
LIMOGES LEBON  
LIMOGES KENNEDY  
MAGNAC-LAVAL  
NEXON  
ST-BONNET-DE-BELLAC  
ST-GERMAIN-LES-BELLES  
ST-JUNIEN  
ST-LÉONARD-DE-NOBLAT  
ST-YRIEIX-LA-PERCHE



4 pneus max./foyer  
SAUF À LIMOGES  
OÙ LE DÉPÔT EST LIMITÉ À 8

